

Renforcer la gouvernance de son association

Contexte :

De nombreuses situations peuvent fragiliser la gouvernance des associations.

Le manque d'adhésion au projet associatif, la méconnaissance des principes de gouvernance associative, l'évolution des formes d'engagement, les enjeux de pouvoirs, le sentiment d'inutilité, les bouleversements induits par le numérique, les exigences de professionnalisation, la complémentarité à organiser avec les salariés, sont autant de facteurs qui peuvent entraîner des conséquences importantes sur le dynamisme de l'association et sa pérennité.

Objectif pédagogique:

A l'issue de la formation les participants seront capables de **mettre en place des actions pour poser ou clarifier l'organisation des pouvoirs** au sein de leur association.

Contenu :

Identifier les fondamentaux du fonctionnement associatif

Rédiger ou revoir ses statuts

Le fonctionnement du binôme « Responsable salarié-Président bénévole »

Constituer le conseil d'administration

Président ; rémunéré ou pas ?

Créer une dynamique d'équipe

Coordonner les bénévoles

Méthodes pédagogiques :

Les méthodes pédagogiques sont variées et ludiques : Quiz, puzzles, méli-mélo, post-il, études de cas, jeux de rôle, mise en situation, jeux de plateau, cas pratiques...

Public : Les administrateurs en place, salariés participants à des CA, bénévoles envisageant de siéger dans un CA.

Prérequis : Aucun

Modalités : La formation aura lieu sur 2 journées – les 06 et 14 mars 2025 à Saint-Germain-en-Laye de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Nombre de participants : 12 participants maximum-1 participant par structure sauf dérogation -

Cabinet assurant la formation : Dorothée Dal Bello